

PROJET D'ACCUEIL

MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS



Qu'est- ce qu'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) ?

Deux assistants maternels peuvent accueillir quatre enfants dans un local commun qui garantit la sécurité et la santé des enfants.

Dans une MAM, les parents sont les employeurs directs des assistants maternels bénéficient des mêmes droits, avantages et obligations que ceux prévus par les dispositions légales et conventionnelles applicables aux assistants maternels accueillant des enfants à leur domicile.

Présentation

L'idée de notre MAM « M'AMUSER ET GRANDIR » est née de la volonté de proposer aux enfants et à leur famille un lieu d'accueil préservant la continuité familiale tout en accompagnant l'enfant dans sa rencontre aux autres et à son environnement au travers un accueil collectif de petit nombre.

Fortes de nos formations et nos expériences, nous avons déjà imaginé l'aménagement de notre maison en fonction des besoins de l'enfant et de sa sécurité.

Notre projet devra être validé par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Haute-Vienne.

L'équipe se compose de deux assistantes maternelles exerçants sur le territoire de la Communauté de Communes BRIANCE- COMBADE, et ayants suivi les mêmes formations, le langage des signes bébé et Premiers Secours.

Virginie, 45 ans, 3 enfants, mariée, 11 d'années d'expérience . Diplômée BAFA.

Cathy, 49 ans, 2 enfants, mariée, CAP Petite Enfance et BAFA, 11 ans d'expérience chez les tout petits, plus de nombreuses années d'animation avec des plus grands.

Enrichies toutes les deux par nos savoirs , nous nous sommes retrouvées autour de ce projet commun correspondant à nos aspirations éthiques et valeurs professionnelles.

Fonctionnement

Horaires :

Les horaires d'ouvertures seront adaptés à la demande des familles. Nous proposons de 6h30 à 19h du lundi au vendredi.

Journée type :

Une journée avec des rituels permet à l'enfant d'avoir des repères et de s'adapter à la vie en collectivité. A cela s'ajoute le respect du rythme de chacun.

Nous proposons toujours le même schéma pour les journées à la MAM, tout en l'adaptant à chaque tranche d'âges.

- accueil des parents et enfants par leur assistante maternelle référente (ou l'assistante maternelle délégataire le cas échéant)
- jeux libres
- sieste pour les plus petits
- collation si besoin et si les parents en font la demande (un fruit ou un laitage), une boisson
- activités ou promenades
- déjeuner
- temps calme (histoire)
- sieste
- goûter
- jeux libres ou activités
- dîner
- couchage en fonction de la demande des parents et des besoins de l'enfant.
- départ de l'enfant

L'arrivée et le départ de chaque enfant se font suivant les plannings des parents et des assistantes maternelles.

Projet pédagogique

Nous souhaitons favoriser le développement de l'autonomie en privilégiant les situations permettant à l'enfant d'agir sans l'assistance d'un adulte. Pour l'enfant, cela signifie « être autonome pour grandir » ou plus simplement « savoir-faire seul pour grandir ».

Quelques exemples : s'habiller et se déshabiller, aller aux toilettes, se laver les mains, manger, aller chercher son jeu puis le ranger quand on ne l'utilise plus...

L'autonomie est acquise plus ou moins rapidement par chaque enfant. Il est nécessaire de respecter les rythmes de chacun et d'encourager chaque enfant dans ses prises d'initiative et ses efforts.

Nous avons réfléchi aux objectifs à se fixer pour permettre l'épanouissement de chaque enfant accueilli. Ces objectifs devront être un juste équilibre entre plaisir et contrainte.

1 : Communiquer pour mieux accueillir

La communication est pour nous essentielle.

Les relations parents - enfants - professionnels à l'arrivée et au départ de chaque enfant sont des instants privilégiés. L'enfant, comme l'adulte, est alors mis en confiance. Cela permet à chacun de commencer et de terminer sereinement la journée.

Les professionnels sont informés des éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant avant son arrivée et transmettent aux parents les informations essentielles concernant la journée de l'enfant (elles seront également transmises dans un cahier de liaison).

Ces relations doivent être source de dialogue, d'échange et d'expression. Il sera par la suite plus facile pour les parents de participer à la vie de la MAM et pour

les professionnels de connaître leurs attentes en matière de garde et d'animation.

Nous devons veiller à la bonne communication à différents niveaux :

- avec les enfants,
- au sein même de l'équipe professionnelle,
- entre familles et professionnels,
- entre parents,
- entre enfants (même si cela ne peut encore être qu'une « incitation à... »)

2 : Apprendre à vivre en société

Tout en respectant le rythme de chaque enfant, chacun doit pouvoir acquérir les règles indispensables à la socialisation.

Au-delà de la vie familiale, la MAM doit être un lieu privilégié. L'apprentissage de la vie en collectivité s'y fait dès le plus jeune âge. L'enfant y apprend à vivre en groupe, à partager avec d'autres enfants les différents moments de la journée et, en particulier, les activités rituelles ; à rencontrer d'autres adultes que les familiers, à accepter leur autorité tout comme le partage affectif avec les autres enfants.

Les adultes sont là pour favoriser la rencontre entre enfants, les inciter à s'écouter et se comprendre afin de mieux se connaître eux-mêmes et de pouvoir partager les activités.

Ainsi, les activités mises en place doivent être conçues pour permettre à chaque enfant de mieux développer son individualité tout en s'ouvrant à l'autre, copain ou adulte, pour échanger dans le respect réciproque.

3 : Respecter l'enfant en tant qu'individu

respecter son intimité

- respecter son droit à la tranquillité (espace réservé)
- respecter ses besoins affectifs

- être à l'écoute de chaque enfant ; rester attentif à ses besoins et envies, ainsi qu'à ses rythmes biologiques personnels : éveil/sommeil, repas, activités en groupe ou individuelles, développement de la motricité, du langage...

4 : Développer l'autonomie et les capacités psychomotrices de chaque enfant

L'enfant doit prendre conscience de son propre corps et des possibilités de celui-ci pour développer son autonomie.

L'enfant prendra conscience de son corps à l'occasion d'activités telles que comptines, rondes et jeux de mains, jeux devant un miroir...

Sa coordination motrice sera développée au travers d'activités de motricité en utilisant des supports divers : tapis d'exercice, piscine à balles, puzzles, jeux de construction, perles, papier pour dessiner, découper, coller ...

Petit à petit, l'enfant se situera dans l'espace , de déplacements à divers rythmes et/ou confronté à différents obstacles, en manipulant des objets tels que des ballons...

5 : Favoriser la compréhension des consignes et le respect de l'autre

L'adulte doit apprendre à l'enfant à respecter les règles de vie et à respecter l'autre, son rythme, ses choix, ses envies, son désir de jouer ou non...

Pour respecter des règles, l'enfant doit d'abord les apprendre, les comprendre, se les approprier par le jeu et par le discours.

Pour cela, l'assistante maternelle se met à la même hauteur que l'enfant. Elle utilise un vocabulaire adapté et approprié en fonction de son âge. Elle s'assure qu'il ait bien compris.

L'assistante maternelle utilise en priorité des consignes faciles à comprendre (les consignes de sécurité lors des déplacements ou lors d'activités manuelles) :

- ne pas se bousculer, ne pas crier inutilement, attendre son tour...
- arrêter son activité à la demande de l'adulte, faire silence pour écouter les consignes...
- donner la main à l'adulte, rester dans le groupe...

Cette approche permet d'amener l'enfant vers :

- le respect de soi-même et le respect de l'autre
- la compréhension de ce qui est autorisé ou non
- l'appréhension du danger pour lui-même et pour les autres

6 : Développer le langage

L'enfant doit être incité à s'exprimer, à discuter avec les adultes et avec ses camarades.

Il faut donc lui expliquer ce que l'on est en train de faire et ce que l'on va faire plus tard, s'appuyer sur le vécu commun pour affiner la structure langagière.

Le vocabulaire employé doit être correct et précis, ainsi qu'adapté à l'âge de l'enfant.

Un certain nombre d'activités sera proposé afin que chaque enfant puisse trouver un moyen de communiquer.

- présentation des activités, aide à la reformulation des consignes...
- apprentissage de formulettes et comptines, rondes et jeux dansés...
- découverte de livres, commentaires d'images diverses...

7 : Découvrir l'environnement

L'enfant doit être accompagné dans la découverte du monde dans lequel il vit. Il apprend ainsi à l'aborder avec confiance et en sécurité.

Des sorties seront proposées :

- jeux en extérieur
- promenade
- sorties à la bibliothèque, rencontres avec les autres assistantes maternelles et les autres enfants lors des temps communs au RAM.

8 : Jouer

L'enfant crée, apprend, se construit et se développe en jouant :

- jeux de construction, d'assemblage, de reconnaissance, d'encastrement, de logique...
- jeux d'imitation : dînette, cuisine, bricolage...
- travaux manuels : pâte à modeler, peinture, gommettes...
- Les activités seront proposées individuellement ou collectivement, et en fonction du moment de la journée et en respectant les envies de chaque enfant.